

Résumé des informations publiées sur le site Internet - GEM Debt Total Return

Pas de préjudice important aux caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Le compartiment ne s'engage pas à réaliser des investissements durables, mais les investissements seront alignés sur l'objectif environnemental et social du compartiment. Le processus d'investissement tiendra compte des pratiques commerciales responsables conformément au Pacte mondial des Nations unies (« PMNU ») et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (« OCDE »).

Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce compartiment sont :

1. L'identification et l'analyse des caractéristiques environnementales d'un émetteur, y compris, sans s'y limiter, les risques physiques liés au changement climatique et la gestion du capital humain.
2. Les pratiques commerciales responsables conformément aux principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'OCDE pour les entreprises.
3. La prise en compte active des questions environnementales par le biais de l'engagement lorsque HSBC Asset Management estime qu'il est pertinent de le faire.
4. Exclusion des activités visées par les politiques d'investissement responsable de HSBC Asset Management.

Stratégie d'investissement

Le Compartiment investit dans l'optique de générer un rendement total à long terme dans un portefeuille réparti sur l'ensemble des obligations des marchés émergents et d'autres titres ou instruments similaires, tout en promouvant des caractéristiques ESG au sens de l'Article 8 du SFDR.

La stratégie Rendement total vise à profiter au mieux des tendances haussières dans l'univers de la dette des Marchés émergents tout en limitant le risque baissier. La stratégie Rendement total est caractérisée par une allocation flexible au sein de l'ensemble de la gamme de titres de créance des Marchés émergents. Des rendements sont générés par la gestion de la durée, le positionnement sur la courbe de rendement, le positionnement sur devises et la sélection de certains titres au sein de l'univers d'investissement. En cherchant plusieurs sources de rendement, la stratégie Rendement total vise, sur un cycle d'investissement, à générer des rendements ajustés au risque supérieurs à ceux de l'univers d'investissement du compartiment sans comparaison avec un indice de référence. Cependant, la stratégie de Rendement total n'implique ni la protection du capital ni la garantie d'un rendement positif à terme. Le compartiment est à tout moment exposé aux risques du marché.

Le compartiment peut investir dans les catégories d'actifs énumérées dans le document d'informations précontractuelles (« DIP ») et l'allocation à chaque Catégorie d'actifs variera selon l'évaluation par le Conseiller en investissement de la meilleure allocation à suivre pour atteindre l'objectif d'investissement du compartiment.

Le compartiment vise à obtenir soit un score ESG supérieur à la moyenne pondérée des scores ESG des composantes des Indices de référence de la Catégorie d'actifs composites (composés d'un tiers de chaque Indice de référence de la Catégorie d'actifs), soit, pour chaque Catégorie d'actifs, un score ESG supérieur à la moyenne pondérée des scores ESG des composantes de l'Indice de référence de la Catégorie d'actifs pertinente. Le score ESG du compartiment est calculé à chaque fois comme une moyenne pondérée des scores ESG attribués aux émetteurs dans lesquels le compartiment a investi. Le comparateur utilisé, en fonction de l'allocation globale à chaque Catégorie d'actifs, sera indiqué dans le rapport périodique SFDR du Compartiment.

Proportion d'investissements

Le compartiment promeut des caractéristiques E/S et ne s'engage pas à détenir une part minimale d'investissements durables. Le compartiment contiendra une proportion minimale de 51 % d'investissements alignés sur les caractéristiques E/S qu'il promeut. Les autres investissements comprennent des actifs liquides (actifs liquides à titre accessoire, dépôts bancaires, instruments du marché monétaire et fonds du marché monétaire) et des instruments financiers dérivés qui peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille.

Suivi des caractéristiques environnementales ou sociales

Tous nos compartiments cherchent à afficher des caractéristiques ESG fortes et/ou en voie d'amélioration au niveau de l'émetteur et de l'ensemble du portefeuille sur la base de critères quantitatifs ou qualitatifs qui font l'objet d'un contrôle continu. Les fonds sont surveillés via un tableau de bord ESG afin de veiller à ce que les portefeuilles s'alignent sur les seuils établis en interne.

Méthodes

Une proportion minimale obligatoire des investissements du compartiment doit répondre à certaines normes ESG, qui sont mesurées par un score ESG total minimum et par des scores individuels minimums au niveau environnemental, social et de gouvernance pour



chacune des sous-composantes. Ces scores représentent la gestion des risques ou des opportunités ESG qui sont pertinents pour le secteur dans lequel l'émetteur opère. Les sociétés dont les scores sont très faibles sont considérées comme ayant une mauvaise gestion des risques et opportunités ESG et sont donc exclues de la contribution à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment.

Sources et traitement des données

HSBC Asset Management utilise les données d'un certain nombre de tiers tels que Sustainalytics, ISS, MSCI et Trucost pour s'assurer d'atteindre les caractéristiques environnementales promues. HSBC Asset Management fait également appel à un certain nombre d'agences de notation ESG pour effectuer un filtrage normatif par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations unies.

Les données sont vérifiées par le département de recherche approfondie de HSBC Asset Management et traitées via la méthode de recherche exclusive de HSBC Asset Management. HSBC Asset Management dépend des données de tiers et, bien que nous vérifions ces données, nous ne pouvons pas nous prononcer sur les limites des méthodes de ces sociétés tierces. Aucune donnée n'est estimée par HSBC Asset Management.

Limites aux méthodes et aux données

HSBC Asset Management n'a connaissance d'aucune limite en matière de respect des caractéristiques environnementales ou sociales du compartiment.

Diligence raisonnable

Les investissements dans le compartiment sont évalués en fonction d'un niveau minimum en matière de pratiques de bonne gouvernance en tenant compte des principes du PMNU. Les pratiques de bonne gouvernance des émetteurs sont en outre examinées par le biais des scores ESG et des scores relatifs au pilier G. Les investissements considérés comme des Investissements durables doivent passer un filtrage supplémentaire selon des principes de bonne gouvernance avant de pouvoir être désignés comme tels. La gouvernance est évaluée en fonction de critères spécifiés dans le processus d'investissement qui comprend, entre autres, l'éthique des affaires, la culture et les valeurs, la gouvernance d'entreprise et la corruption. Les violations du PMNU sont évaluées par le biais d'un examen ESG ainsi que d'un filtrage qui sont utilisés pour identifier les émetteurs considérés comme ayant une mauvaise gouvernance. Les émetteurs qui répondent aux critères d'investissement durable sont évalués par le biais de scores minimums de gouvernance pour garantir des normes de gouvernance plus élevées et aucune association avec une controverse grave. Le cas échéant, ces émetteurs feront ensuite l'objet d'un examen, d'une action et/ou d'un engagement plus poussés.

Politiques d'engagement

L'équipe de gérance de HSBC rencontre régulièrement les émetteurs et les sociétés afin de mieux comprendre leur activité et leur stratégie, de faire part de notre soutien ou de nos préoccupations concernant les actions de gestion et de promouvoir les meilleures pratiques. HSBC estime qu'une bonne gouvernance d'entreprise garantit que les émetteurs et les sociétés sont géré(s) dans le respect des intérêts à long terme de leurs investisseurs.

Indice de référence désigné

Le compartiment est géré de manière active et ne réplique pas d'indice de référence. L'indice de référence utilisé aux fins de la comparaison du compartiment avec le marché est le Secured Overnight Financing Rate et les indices de référence de la Catégorie d'actifs, comme décrit dans le DIP sont utilisés pour comparer le score ESG du compartiment par rapport aux Indices de référence de la Catégorie d'actifs. Toutefois, ces indices n'ont pas été désignés pour atteindre les caractéristiques E/S promues par le compartiment.

Version – 1

Date de prise d'effet – 1^{er} avril 2026

Date de publication – 1^{er} avril 2026